

Bricquebec en Cotentin, le 27 août 2021



Chers parents d'élèves, chers élèves,

Je tiens au nom de toutes les équipes du collège Marcel GRILLARD à vous souhaiter une très bonne rentrée.

Cette année, du fait de l'impossibilité de mener les actions ordinaires avec les écoles de secteur, **un accueil privilégié sera fait pour les élèves de 6^e le jeudi 2 septembre 2021.**

Téléphone
02 33 52 23 87

Mél.
ce.0500010p@ac-caen.fr

<http://grillard.etab.ac-caen.fr/>

1, rue Sainte Catherine
50260 BRICQUEBEC

Les élèves de 6^e effectueront donc leur rentrée à 8h30 et pourront s'ils le souhaitent être accompagnés par un parent. Cette journée permettra aux élèves de bien s'approprier les locaux de leur nouvel établissement (il ne faudra prévoir que du matériel d'écriture).

La reprise des cours des autres niveaux aura lieu le vendredi 3 septembre aux horaires habituels.

Les listes des classes seront mises sur le site du collège le mercredi 1^{er} septembre, aucun changement de classe ne sera effectué.

Cette année est encore marquée par la pandémie, et seul un travail commun permettra de limiter la transmission. Un enfant (ou un adulte) présentant des symptômes de la COVID-19 (température >38°C, ...) ne doit pas emprunter les transports en commun, ni se présenter au collège.

Le numérique a également toute sa place une nouvelle fois, et un nouvel espace de travail numérique (ENT) va être déployé à la rentrée, plus convivial que le précédent et plus proche de celui utilisé dans certaines écoles primaires.

Ce portail vous donnera accès également à :

> **Pronote** : pour le suivi de la scolarité de votre enfant (emploi du temps, résultats, absences...)

> l'application **scolarité services** : pour les demandes de bourses (nationales et départementales), pour les demandes d'orientation (niveau 3^e) et les affectations par la suite.

Vous trouverez avec ce courrier, le protocole sanitaire de l'établissement ainsi que le courrier de la Rectrice concernant la vaccination.

Toutes les équipes du collège seront à votre écoute toute l'année afin que la scolarité de votre enfant se déroule de la façon la plus sereine possible.

Le Principal



PROTOCOLE SANITAIRE DU COLLEGE **MARCEL GRILLARD**

Aucune personne (élève ou adulte) présentant des symptômes (température supérieure à 38 °...) n'entre au collège

En vigueur à partir du 1^{er} septembre 2021 et applicable à toute personne présente dans l'enceinte de l'établissement.

Référence : protocole ministériel de juillet 2021 – niveau 2 / niveau jaune

| EN CAS D'APPARITION DE SYMPTÔMES AU COLLEGE Contacteur l'infirmière ou la direction qui prendra le relais | |
|--|--|
| Elève : - isolement - contact des parents qui viennent le chercher - rappel aux parents de la procédure | Personnel : - isolement ou retour au domicile si possible - contacter le médecin traitant |

| CAS CONTACT OU CAS POSITIF Modalité de suivi des enseignements pour les élèves | | | |
|--|------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| | Elève déclaré cas positif | Elève déclaré cas contact | Elève non-déclaré cas contact |
| Vaccination complète | Distanciel durant 10 jours minimum | Présentiel | Présentiel |
| Non-vaccination ou incomplète | | Distanciel durant 7 jours | Présentiel |
| Personnels Les règles concernant la fonction publique s'appliquent (déclaration cas contact ou positif et durée d'isolement définies par l'Assurance maladie). | | | |

I. Distanciation physique et gestes barrières

Distanciation :

- **Espaces clos** (salles de cours, couloirs, bureaux,...) : distance d'un mètre entre deux personnes, lorsque c'est matériellement possible.
- **Espaces extérieurs** : les élèves d'un même niveau sont regroupés dans des zones distinctes.
- **Restauration scolaire** : distance d'un mètre entre chaque élève et entre chaque adulte (placement en quinconce).

NB : à défaut d'une distance d'un mètre, la plus grande distanciation possible est recherchée dans la mesure du possible. Les brassages entre groupes-classes sont limités dans la mesure du possible.

Les gestes barrières courants sont appliqués en permanence :

- se laver très régulièrement les mains ;
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle munie d'un sac plastique ;
- saluer sans se serrer les mains et sans embrassades.

Le lavage des mains est réalisé :

- à l'arrivée au collège (solutions hydroalcooliques [SHA] disponibles aux entrées des élèves, personnels et visiteurs) ;
- avant et après chaque récréation ;
- avant et après le repas (savon et/ou SHA) ;
- après être allé aux toilettes (savon et serviette papier ou séchage à l'air libre) ;
- au départ du collège (SHA).

NB : des SHA sont mises à disposition dans les salles de cours et les locaux accueillant du public.

Port du masque « grand public » ou chirurgical obligatoire pour les élèves et les adultes de manière permanente dans les espaces clos et extérieurs et durant les déplacements. Les masques jetables sont à ranger dans une poche étanche ou à jeter dans une poubelle disposant d'un sac (poubelle disponible au niveau de la table de tri de la restauration).

NB : il appartient à chaque famille de fournir des masques à ses enfants. L'établissement met à disposition des masques aux élèves qui n'en disposeraient pas.

L'utilisation d'objets partagés est possible si elle fait suite à une désinfection ou à un isolement de 24 heures.

III. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels (hors service de restauration)

| Tous les locaux | Postes de travail des salles de classe, de la salle des professeurs, de la vie scolaire et des espaces partagés | Claviers et souris des salles informatiques utilisés par les élèves |
|--|---|---|
| Nettoyage des grandes surfaces (tables et bureaux) : un fois par jour. | Désinfection après utilisation par la personne quittant le poste de travail. | Désinfection après utilisation par le professeur. |
| Nettoyage et désinfection des surfaces de contact répété : au moins une fois par jour. | NB : des kits de désinfection sont à disposition. | NB : des kits de désinfection sont à disposition. |

Aération des salles de cours et de permanence :-

- 15 minutes durant l'entretien par l'agent,
- durant les récréations, les interours et la pause méridienne par le professeur.

NB : ne pas laisser les fenêtres ouvertes après le dernier cours.

Aération des autres locaux : au moins 5 minutes toutes les heures.

IV. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels du service de restauration

- une désinfection des mains à l'aide d'une SHA est réalisée après le passage à la borne de comptage et avant la prise du plateau ;
- les couverts et le pain sont distribués individuellement ;
- les élèves et les commensaux retirent leur masque une fois à table et le remettent avant tout déplacement ;
- les carafes d'eau sont approvisionnées par un adulte ;
- le nettoyage et la désinfection des tables des élèves sont réalisés à la fin de chaque service ;
- la désinfection des tables et des chaises des commensaux sont réalisés par ces derniers à la fin de chaque repas ;
- les salles de restauration sont aérées durant le repas par les AED et les commensaux et durant le nettoyage par les agents.

V. EPS

Les règles applicables aux cours d'EPS font l'objet d'un protocole distinct.

VI. Information des familles et des personnels

- diffusion des informations par voie d'affichage et par voie informatique ;
- affichage généralisé d'affiches rappelant les gestes barrières ;
- information pratique à destination des élèves dès la rentrée.

A Bricquebec-en-Cotentin, le 27 août 2021





ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectrice

Rectrice de la région académique Normandie
Rectrice de l'académie de Normandie
Chancelière des universités

Caen, le 26 août 2021

Mesdames, messieurs les parents d'élèves,

Dans une semaine, vos enfants retrouveront le chemin de l'Ecole.

Je souhaite que cette nouvelle année soit, pour chacun d'eux, synonyme de réussite et d'épanouissement.

En cette rentrée, je veux saluer le professionnalisme et l'engagement des enseignants et de toutes les équipes des écoles, des collèges et des lycées de l'académie de Normandie qui permettent aux élèves d'apprendre et de se construire en toute sérénité. Ils accomplissent avec compétence et énergie un travail aussi exigeant qu'essentiel, au service de vos enfants et de notre pays.

Parce que la crise sanitaire continue de frapper durement la France, la lutte contre l'épidémie demeure une priorité. Comme l'an dernier, nous nous emploierons à maintenir ouvertes les portes des écoles, des collèges et des lycées, protéger la santé de vos enfants, et garantir la continuité de leurs apprentissages. L'Ecole est un lieu de vie dont les enfants ont besoin.

Face à la maladie, la vaccination est aujourd'hui notre meilleure arme. Accessible aux enfants dès l'âge de 12 ans, elle permet de les préserver efficacement du virus, et constitue un geste citoyen pour soi-même, et pour les autres. D'ici à la rentrée, près de deux tiers des jeunes de 12 à 17 ans auront été vaccinés en Normandie. Si ce n'est pas encore le cas, je vous encourage à faire vacciner vos enfants sans attendre.

Dans les premières semaines de classe, vos enfants auront également la possibilité d'être vaccinés au sein du collège ou du lycée, ou accompagnés dans un centre de vaccination à proximité. Des éléments d'explication sur la vaccination et les modalités d'organisation retenues vous seront communiqués très rapidement par le chef d'établissement.

Tous ensemble réunis autour de l'Ecole, notre maison commune, je suis sûre que nous saurons faire de cette nouvelle année une chance pour nos enfants.


Christine GAVINI-CHEVET